



## Circuit de mise en oeuvre d'une action de formation (hors PPSMJ) « Les étapes incontournables après notification du marché dans SAM »

### Avant la formation

- Programmation annuelle concertée
- Emission du bon de commande dans EOS
- Téléchargement bon de commande et création des sessions dans EOS
- Déclenchement du versement de l'avance
- Validation des sessions /rattachement au bon de commande dans EOS
- Saisie des dates de sessions d'info collectives dans KAIROS
- Orientation/positionnement des candidats par le SPRO via OUIFORM
- Saisie des AIS sur KAIROS (sauf Visa)
- Déclaration de sous-traitance à transmettre le cas échéant, et au plus tard avant le démarrage de la prestation du sous-traitant



Actions menées par la Région

Actions menées par les organismes de formations

### Pendant la formation

- Recrutement et inscription des stagiaires dans EOS (et accompagnement si nécessaire du stagiaire pour inscription à France Travail)
- Constitution des dossiers stagiaires dans RémuFP (pour les stagiaires ayant épuisé leurs droits ARE à France Travail)
- Réalisation de la formation /import mensuel des émargements SOWESIGN dans EOS
- Saisie des états de présence dans Rémufp/plateforme DOCAPOSTE
- Option : Demande d'acompte générée depuis EOS à déposer dans CHORUS
- Contrôle de la réalisation et déclenchement du service fait dans EOS
- Suivi de l'exécution dans EOS



### Fin de la formation

- Demande du solde de l'action
  - Renseignement des données à la sortie du stagiaire dans EOS (certification, statut..)
  - Pour les actions DEFI, possibilité de demander la prime DEFI, si non sollicitée en acompte
- Contrôle des pièces
- Validation du service fait
  - Paiement du solde à l'OF

